

# Compte-rendu du Conseil d'école du 19-10-2021

## Les membres du conseil d'école :

### Ecole de Beaulieu

### Ecole de Têche

## Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire  
Mme Annie BERECHÉ, adjointe

M. Philippe CHARBONNEL, maire  
M. David JOBIN, adjoint  
Mme Alix GLENAT, conseillère municipale  
Mme Yolène MATHON, conseillère municipale

## Les enseignants :

Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)  
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)  
Mme Laurence BARROT (CE1-CE2)  
Mme Maiwen TROUILLET (CE2-CE2)

## Les représentants des parents d'élèves :

Mme CURETTI Aurore  
Mr UZEL Bertrand  
Mme PIZARREK Mélanie

Mme Stéphanie RAHOUI  
Mme Virginie CROIZAT  
Mme Florence MADEIRA

## Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

## Personnes excusées :

M BERTHIER Yannick, Inspecteur de l'Education nationale  
Mme Emmanuelle AGNES, enseignante (PS-MS)  
Mme Marie-France ARGOUD, DDEN

---

## 1-Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- Les actions pédagogiques et éducatives
  - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
  - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
  - Les activités périscolaires
  - La restauration scolaire
  - L'hygiène scolaire
  - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
  - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives

Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

## ➤ Le rôle du DDEN

Il visite les écoles et fait le lien entre l'Education nationale et la mairie.

## ➤ Remarque

Les questions des parents transmises par les représentants des parents d'élèves et destinées à l'équipe enseignante seront traitées au fil des sujets abordés.

Celles concernant les mairies seront traitées en fin de réunion conformément à l'ordre du jour.

## 2-L'équipe enseignante

A l'école de Beaulieu :

- Aude MAILLET : enseignante en classe de GS-CP et directrice
- Cathy GUICHARD : enseignante en classe de PS-MS (lundi, mardi, jeudi)
- Emmanuelle AGNES : enseignante en classe de PS-MS (vendredi)
- ATSEM : Mme DEBERNARDI Andrée, classe de PS-MS  
Mme CHALLANCIN Aline, classe de GS-CP (le matin)
- Hoani GODIN : service civique

A l'école de Têche :

- Fabienne GIRARD : enseignante en classe de CM1-CM2 et directrice
- Laurence BARROT : enseignante en classe de CE1-CE2 (lundi et mardi)
- Maiwen TROUILLET : enseignant en classe de CE1-CE2 (jeudi et vendredi)

## 3-Les effectifs 2020-2021

En date du 19/10/2021 : 98 élèves

### Ecole de Beaulieu : 48 élèves

- Classe PS-MS : 24 élèves
  - 17 PS
  - 7 MS
- Classe GS-CP : 24 élèves
  - 16 GS
  - 8 CP

### Ecole de Têche : 50 élèves

- Classe CE1-CE2 : 23 élèves
  - 6 CE1
  - 17 CE2
- Classe CM1-CM2 : 27 élèves
  - 9 CM1
  - 18 CM2

## 4-Le budget

Les mairies versent une subvention par élève de 74 € pour les fournitures et les sorties scolaires.

L'APEBT (Association des Parents d'Elèves de Beaulieu et Têche) participe au financement de sorties scolaires et d'activités sportives. Cette année, la subvention prévue est de 1 500 € par classe.

## 5-La rentrée et le protocole sanitaire

La rentrée des classes du 2 septembre a eu lieu avec l'application du protocole sanitaire en vigueur en date du 26/08/2021 - niveau 2 :

- port du masque pour tous les enseignants et tous les élèves dans les espaces clos et durant les récréations
- maintien des mesures d'aération et lavage des mains
- nettoyage et désinfection réguliers des locaux
- information des élèves et respect des gestes barrières (lavage des mains régulier, distanciation physique quand elle est matériellement possible)
- limitation du brassage des groupes (entrées séparées et récréations échelonnées),
- activités physiques et sportives autorisées en intérieur et en extérieur
- pas de sports de contact à l'intérieur et distanciation adaptée selon la pratique sportive

A partir du lundi 4/10/21, le protocole sanitaire a évolué en niveau 1 :

- port du masque non obligatoire pour les enfants à partir du CP
- port du masque pour les enseignants en intérieur
- maintien des gestes barrières et aération fréquentes des salles
- nettoyage et désinfection réguliers des locaux
- fin des restrictions pour les activités physiques et sportives
- maintien des entrées séparées\*
- maintien des cours de récréation séparées\*
- maintien des accueils séparés\*
- maintien des 2 services de cantine à l'école de Têche (un par classe)\*  
*\*selon les recommandations de la note de cadrage de l'Inspecteur de l'Education nationale du 01/10/2021\**

A partir du 8/11 (retour des vacances de Toussaint) sont envisagés\* :

- entrée commune pour tous les élèves à l'école de Têche uniquement
- accueil commun dans la cour à Têche
- maintien des récréations séparées à Beaulieu pour des questions de sécurité : présence de 17 enfants de petite section (avec assouplissement progressif)
- maintien des récréations échelonnées à Têche pour des questions de sécurité : présence de quelques enfants agités qui ont besoin d'espace
- NB : la mairie de Têche informe que les 2 services de cantine seront maintenus, les enfants mangeant plus sereinement en petits groupes et ayant plus de temps pour jouer avant ou après le repas.
- NB : la mairie de Beaulieu donne son accord pour l'utilisation du train présent dans la cour de l'école mais rappelle que la tour est toujours inutilisable jusqu'à nouvel ordre.  
*\*si les conditions sanitaires continuent à évoluer dans le bon sens*

## 6-Le règlement intérieur du RPI

Après lecture et vote des membres de droit, le règlement intérieur du RPI est adopté par le conseil d'école et sera distribué prochainement aux familles.

## 7-La charte de la laïcité

Elle est affichée dans les deux écoles et donne lieu à des activités en classe.

## 8-Les plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) et l'exercice incendie

- Ecole de Têche :
  - Un exercice incendie a été effectué le vendredi 15 octobre. Bonne réactivité des élèves et des adultes.
  - Un exercice « risques majeurs » a été effectué le mardi 19 octobre. Le scénario s'est porté sur le confinement au 1<sup>er</sup> étage. Bonne réactivité des élèves et des adultes.

- Ecole de Beaulieu :
  - Un exercice incendie a été effectué le 27 septembre. Tout s'est bien passé.  
Question de la directrice : « Qu'en est-il des logements au-dessus de l'école de Beaulieu » - Réponse de M. Jobin : « La directrice n'est pas responsable de ces logements. »
  - Un exercice « attentat-intrusion » a été effectué le lundi 18 octobre avec le choix du confinement dans la pièce entre les deux classes. Suite à cet exercice, il est demandé à la mairie l'installation de verrous aux portes des salles destinées à un confinement potentiel.

## 9-Le projet d'école

Le projet d'école 2017-2020 se poursuit cette année. Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de l'année scolaire.

Tous les projets des classes devant être liés au projet d'école, ils sont présentés ci-dessous.

Le projet d'école se décline en 4 axes :

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun : *Enrichir le vocabulaire***
  - Résultats des évaluations nationales et restitution aux familles :  
Le ministère de l'Education nationale organise des évaluations pour les élèves à différents niveaux de scolarité. Elles ont lieu en début et en milieu de CP et en début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté.
  - Ateliers pédagogiques complémentaires : en écriture et lecture à l'école de Beaulieu / en lecture, écriture et mathématiques à l'école de Têche
  - Dictées intergénérationnelles avec *Les Amis du Vézy* (classe de CM1-CM2)
  - Diverses activités dans les classes.
- **Parcours éducatifs :**
  - **Parcours citoyen :**
    - La laïcité : suite à la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty
    - La fraternité : les goûters d'anniversaire à l'école de Beaulieu
    - Nettoyons la nature – 2 classes de Têche
    - Intervention de Espace Nature Isère sur le tri des déchets – 1 séance pour les 4 classes
    - Vélo citoyen – classe de CM1-CM2 avec validation de l'APER (Attestation de Première Education à la Route)
    - Election de délégués d'élèves dans les classes de l'école de Têche (à venir) puis conseils de délégués mensuels (à venir)
    - Récolte de piles usagées et de bouchons plastique dans les 2 écoles du RPI
  - **Parcours artistique et culturel** : *Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente.*
    - Projet musical « jazz vocal » avec une artiste en résidence, Laurence Saltiel – les 2 classes de Têche (4 interventions dans les classes / visite de la salle de spectacles Le Diapason de S<sup>t</sup> Marcellin / spectacle des élèves des 6 classes participantes, au Diapason, en juin)
    - Projet musical « découverte des instruments de musique » avec Moulin Guitare à La Bâtie Divisin – les 2 classes de Beaulieu au mois de mai
    - Projet « école et cinéma » – les 4 classes du RPI (3 séances au cinéma de S<sup>t</sup> Marcellin - 2 pour la classe de PS-MS)
    - Projet danse : les 2 classes de Beaulieu (avec une intervenante de la Compagni 158 – 10 séances – en ½ classe à partir de janvier)
    - Sorties nature : 2 séances – classe de GS-CP

○ **Parcours éducatif de santé :**

*Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie.*

- Projet Alliance (dispositif national) : Education à la santé et à la citoyenneté / Développement des compétences de l'enfant / Aider les équipes d'école à développer des environnements favorables à la santé et à la citoyenneté - du CE2 au CM2 (suivi des élèves durant 3 ans – dernière année du projet)
- « Les 5 sens » : thème commun pour l'année aux deux classes (semaine du goût, danse et autres activités)
- Semaine du goût : école de Beaulieu PS-MS - le mois du goût en liaison avec le thème de l'année « Les 5 sens » : journée de la pomme avec la réalisation d'une compote, 4 journées sur le thème de 4 couleurs : les enfants étaient invités à s'habiller selon une couleur et chacun amenait un fruit ou un légume en fonction de la couleur qui était ensuite dégusté dans la classe.  
Les deux classes ont réalisé une soupe de courge qui a ensuite été transformée en citrouille d'Halloween.
- Intervention sur l'alimentation et l'équilibre alimentaire – école de Beaulieu - pour les 2 classes en cours de discussion

*Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière :*

- Pratique du vélo (4 séances dans la cour et au stade ont été organisées + 3 séances de 2 heures les jeudis après-midi en automne / reprise au printemps) – classe de CM. / Merci aux parents, grands-parents et autres pour avoir passé l'agrément cyclisme et sans qui les sorties sur route ne pourraient avoir lieu.
- Natation : 11 séances du 13/09 au 06/12, les lundis après-midi – classe CE1-CE2  
En réponse à une question posée par les parents d'élèves s'interrogeant sur le choix de la classe participante aux séances de natation :
  - En juin 2021, 2 classes du RPI avaient été inscrites : GS-CP et CE1-CE2.
  - La première séance devait avoir lieu le 13/09 comme le premier agrément. Un seul parent de la classe de GS-CP y était inscrit. De plus, lors de la réunion préparatoire, les classes ne devaient pas être mélangées par conséquent chaque classe ne pouvait faire que 5 séances, trop peu pour de réels apprentissages. Madame Maillet a donc dû annuler sa participation au profit des la classe de Madame Barrot.
  - Nous espérons reprendre dès l'année scolaire prochaine le cycle natation pour les enfants de la GS au CE2 comme initialement prévu.

● **Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers**

Afin de permettre à l'élève à besoins éducatifs particuliers de travailler un maximum de compétences demandées aux autres élèves de la classe, 2 AESH sont présente à l'école de Têche pour 3 élèves et des Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) vont être mis en place par les enseignantes dans chaque classe.

Des APC sont également organisés pour les élèves de CP en écriture.

Par ailleurs, Sophie DIAB, maîtresse spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialités pour les Elèves en Difficulté), a travaillé avec les élèves de CP sur le projet lecteur.

Les élèves ayant ce type de besoins ont parfois des comportements qui paraissent inadaptés et dérangeants pour les autres élèves et leurs parents, mais l'école est aujourd'hui dite inclusive et ces élèves y ont leur place. Les enseignants sont accompagnés de professionnels pour aider ces enfants et mettent tout en œuvre pour accomplir leur mission d'instruction et d'éducation de tous les enfants qui leur sont confiés.

- **Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...)** : *Amélioration du comportement de l'élève quelque soit le moment de la journée et les adultes qui encadrent.*
  - Réunion de début d'année dans chaque classe.
  - Chaque famille d'enfant de CP et CE1 est reçue par les enseignantes pour restituer les résultats des évaluations nationales.
  - Madame Guichard rencontrera chaque famille 3 fois au cours de l'année, de nombreux parents semblant avoir besoin d'un accompagnement dans leur parentalité. L'idée est d'accompagner les parents dans leur parentalité et de renforcer les liens « école-famille », distendus depuis la pandémie.
  - Ecole de Beaulieu : création du site de l'école qui sera opérationnel après les vacances de Toussaint. L'objectif est de permettre aux familles de mieux comprendre le travail fait en maternelle et en CP.
  - Rencontre avec les familles sur demande des familles ou de l'école.
  - Etablissement des règles de vie dans chaque classe.
  - Règlement de la cour à l'école de Têche établi l'année scolaire dernière.

## **10-Les travaux**

A l'école de Beaulieu : un écran interactif a été commandé pour la classe de PS-MS. Il sera financé par la mairie et l'APEBT.

A l'école de Têche :

- un abri a été construit au fond de la cour de l'école. Une table et des bancs y ont été installés. Les élèves peuvent lire, dessiner, discuter... Ce coin calme avait été demandé par le conseil de délégués l'année scolaire dernière.
- Des casques audio utilisables avec les ordinateurs de la classe ont été achetés pour les 2 classes.
- Des fils suspendus au plafond ont été installés dans les deux classes. Ils permettent de compléter l'espace pour les affichages.

## **11- La cantine, la garderie, le transport et autres**

Questions ou remarques des représentants des parents d'élèves :

- **CANTINE**

*« Le passage du niveau 1 du protocole sanitaire a-t-il entraîné des modifications dans l'organisation des services de cantine et/ou des temps de récréation périscolaire ? »*

**Réponse de la mairie** : Ce passage n'a entraîné aucun changement.

*« Comment se passe le temps de pause méridienne ? Des avertissements ont-ils déjà été adressés à des familles ? Combien de personnes sont en charge des enfants à la cantine ? »*

**Réponse de la mairie** :

Deux employées communales sont en charge des enfants durant ce temps : une par groupe et en alternance un jour sur deux.

Des avertissements ont déjà été distribués à l'école de Têche et des familles ont été rencontrées par le maire et ses adjoints.

*« Un enfant de CM1 se fait insulter par des camarades de CM2 pendant le temps de cantine. »*

**Réponse de la mairie :**

Le maire est sensible à cette problématique. Il se rend à la cantine et interroge le personnel communal régulièrement. Il est également intervenu dans les deux classes jeudi 14/10 pour rappeler le comportement attendu des enfants entre eux et envers le personnel durant le temps périscolaire.

Par ailleurs, il est demandé aux familles qui sont confrontées à ce type de difficultés de rencontrer le maire sans attendre le conseil d'école afin de prendre des mesures et trouver des solutions d'apaisement avant d'en arriver à des décisions lourdes de conséquences.

Enfin, il est rappelé que le travail dans chaque classe sur le « vivre ensemble » devrait porter ses fruits sur les relations entre les enfants.

- **TRANSPORT**

*« Les enfants qui prennent le transport à Têche le soir sont-ils accompagnés par un adulte jusqu'au car ? »*

**Réponse de la mairie :**

Oui, la secrétaire de mairie accompagne les enfants.

*« Les enfants qui prennent le car de 16h15, à Têche, sont gênés par les parents qui attendent devant l'école. Les parents se trouvent sur le passage des petits qui doivent naviguer entre ces adultes pour accéder au car. »*

**Position de la mairie :**

Les parents doivent faire preuve de civisme.

Le retrait des barrières devrait permettre aux parents d'avoir plus de place et de ne plus gêner le passage des enfants.

*« La mairie pourrait-elle interpeller le Département concernant la desserte du plateau de la Blâche par le bus? En effet depuis quelques années les familles de ce secteur ne disposent plus de ce service alors que le nombre d'enfants d'âge primaire n'a jamais été aussi important. Peut-être faudrait-il recenser les familles potentiellement intéressées ? »*

**Position de la mairie :**

C'est la Région qui gère les transports. M Corvey-Biron, maire de Beaulieu, attend de connaître le nombre d'enfants concernés pour interpeller les responsables concernés à ce sujet.

- **ABORDS DE L'ECOLE DE TECHE**

*« Des parents se garent encore en double file pour déposer les enfants devant l'école de Têche. Alors qu'il y a des places libres pour stationner. »*

**Réponse de la mairie :**

Il est à nouveau demandé aux parents de faire preuve de civisme pour la sécurité des enfants et d'utiliser par exemple le parking situé le long du stade.

- **GARDERIE**

*« Le passage au niveau 1 du protocole a-t-il entraîné des modifications dans l'organisation des temps de récréation périscolaire, des services de cantine et des temps de garderie ? »*

**Réponse des mairies :**

Le fonctionnement est inchangé.

- **COMMUNICATION MAIRIE DE BEAULIEU / FAMILLES**

*« Les billets de communication mairie/famille présentés lors des réunions de rentrée par madame la première adjointe seront-ils mis en place ? »*

**Réponse de la mairie :**

Un temps d'observation a été nécessaire. Ces billets seront mis en place prochainement.

*« L'équipe en charge du périscolaire à l'école de Beaulieu est-elle stable par rapport à l'an dernier ? Des recrutements ont-ils eu lieu ? Des départs sont-ils à envisager? »*

**Réponse de la mairie :**

L'équipe est stable. Un seul changement va avoir lieu : Mme Gerbert-Genthon aura la charge de la garderie des élèves de l'école de Têche et Mme Chalancin celle des élèves de l'école de Beaulieu.

Un départ à la retraite au 01/12 donnera lieu au recrutement d'une personne.

- **LOGICIEL PORTAIL FAMILLES**

*« Une famille ayant 2 enfants scolarisés à Beaulieu rencontre des difficultés avec le logiciel "Portail famille". Pour l'un des deux enfants, le logiciel fonctionne et enregistre correctement les réservations pour le second cela dysfonctionne malgré des relances auprès de la mairie.*

*A ce jour, les dysfonctionnements persistent toujours :*

- *Un doublon du 2ème enfant a été créé dans le logiciel,*
- *L'inscription avec la fonction «longue période » apparaît cochée en bleu « demande de réservation » mais le statut n'évolue jamais, et au final l'inscription n'est pas effective.*
- *Malgré des vérifications et des réinscriptions manuelles pour chaque repas jusqu'à ce qu'il soit coché en vert « réservé », il arrive encore que cet enfant ne soit pas inscrit à la cantine.*

*Qui peut résoudre ce problème qui gêne l'organisation hebdomadaire de cette famille ? »*

**Réponse des mairies :**

Le problème est connu et a été remonté à la personne référente qui n'a pas de solution à ce jour.

**Les représentants des parents d'élèves rappellent leur rôle lors des rencontres entre les familles et les mairies notamment pour des problèmes de comportement ou de rappel au règlement que ce soit pour accompagner des familles si elles en font la demande ou bien pour appuyer les mairies lors de ces rencontres ou encore en signant des mots de communication en commun.**

---

L'équipe enseignante du RPI remercie les mairies pour leur réactivité à toute demande (travaux, mise en place des protocoles sanitaires, intervention auprès des enfants, des familles ou du personnel communal,...).

Les représentantes des parents d'élèves de l'école de Têche remercient l'équipe enseignante pour les projets de ce début d'année après une grande période perturbée par la crise sanitaire.

Les parents de CM remercient Madame Girard pour l'organisation des sorties vélo. Un merci également aux parents qui ont bien voulu passer l'agrément et donner de leur temps pour que les sorties puissent se faire.

Séance levée à 20 h 20